

plupart de ses discours, du moins depuis que je les entends. L'idée soumise par l'honorable représentant de Halifax (M. McCleave), au sujet de la onzième province, m'a paru fort attrayante. Un de mes bons amis, qui fut parfois un compagnon politique à l'université, a parlé du don à la Fédération, au nom du Canada, d'un fauteuil qui a appartenu à sir John A. Macdonald, ce qui a considérablement rehaussé l'esprit de la circonstance. Je songe naturellement au geste du professeur Ian L. Campbell.

Un aspect des relations entre le Canada et les Antilles dont nul n'a parlé, et que je m'attendais pourtant à voir soulever, comme il le sera sans doute par l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate qui s'en occupe depuis des années, est la question de l'immigration et des contingents établis quant aux immigrants provenant de cette région. Jusqu'à présent, un ou deux orateurs ont parlé du surpeuplement. Je pense en effet que le gouvernement devrait revoir la question du nombre d'immigrants admis à venir de cette région. Je pense que cela contribuerait bien plus que bien d'autres gestes amicaux envers la Fédération à susciter de la bonne volonté et la promesse de bonnes relations entre le Canada et les Antilles.

Pour en revenir à Toronto, l'honorable représentant d'Ottawa-Ouest a prétendu qu'on ne faisait rien au sujet du commerce avec les Antilles et que la situation était stagnante. Je tiens à préciser qu'autant que je sache ce n'est certainement pas le cas. Le volume de la correspondance que j'ai reçue d'hommes d'affaires de Toronto qui veulent s'informer sur les possibilités de commerce aux Antilles apporte incontestablement un démenti à cette déclaration. Je suppose que mes amis du coin, nos huit solitaires, verront d'un œil plutôt chagrin que l'esprit de libre entreprise se charge de combler le vide et d'apporter son propre stimulant à la question sans l'appui de commissions gouvernementales ou d'organismes similaires. Un certain nombre d'hommes d'affaires torontois se sont déjà informés des possibilités d'exportation à destination des Antilles anglaises.

J'aimerais en terminant citer un extrait de la publication intitulée *Commerce extérieur*, numéro du 26 octobre 1957. L'article porte sur l'état des affaires aux Caraïbes. J'aimerais citer en particulier l'alinéa intitulé "Les possibilités de placements méritent d'être étudiées":

Le besoin le plus pressant de ces îles, c'est des capitaux pour la mise en valeur, ainsi que les connaissances techniques. Les îles offrent un certain nombre de possibilités de placements qui pourraient peut-être intéresser des hommes d'affaires du Canada. Parmi ces possibilités, il y a la construction et l'administration d'hôtels et autres genres de logements pour touristes dans

toutes les îles, de petites industries de transformation des produits locaux en confitures, en chutney et sauces, en conserves de fruits et de jus de fruits, le tannage du cuir, le cacao et la fabrication de chocolat, l'aviculture pour la production d'œufs et de volailles habillées, et la transformation de fibres.

Voici le principal alinéa:

Les Canadiens qui ont des capitaux à placer devraient faire un voyage où ils combindraient le plaisir et les affaires, pour examiner de visu la situation.

Voilà le genre d'entreprises dont j'ai dit qu'elles ont été beaucoup stimulées depuis un an. Je poursuis la citation:

Les différents gouvernements voient de tels voyages d'un bon œil et fournissent tous les renseignements pertinents sur les concessions d'impôts aux industries qui font œuvre de pionnier et sur la collaboration qu'ils sont disposés à donner. Ces concessions comprennent l'entrée en franchise de l'outillage de production nécessaire à la mise sur pied de ces entreprises.

Les Canadiens qui désirent établir une entreprise dans une région d'été perpétuel devraient porter leur attention sur les Antilles anglaises. Ils y constateraient de très bonnes dispositions envers les Canadiens, résultat d'une association qui date depuis longtemps et est mutuellement avantageuse.

Quand je songe à l'avenir des Antilles anglaises, surtout à la lumière de l'inauguration prochaine de la voie maritime du Saint-Laurent, j'entrevois toutes les possibilités d'accroître beaucoup les exportations du Canada conformément au programme du présent gouvernement en matière de commerce.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'ai quelques mots à dire de cette motion. C'est le second jour réservé aux députés depuis le début de la session et j'ai pensé qu'il ne conviendrait peut-être pas, puisque j'ai déjà occupé les banquettes gouvernementales, de prendre la parole alors qu'il pouvait y avoir de nouveaux députés désireux de prendre part au débat. J'ai donc attendu, dans l'espoir que les discours des nouveaux députés me permettraient de réduire considérablement le mien, et je pense bien qu'il sera court en effet, car il semble que tous ceux qui ont pris la parole reconnaissent qu'il est souhaitable d'appuyer la motion si bien présentée cet après-midi par l'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith).

Je n'ai pas la moindre intention de soulever une controverse. J'espère que ce soir la Chambre aura approuvé cette motion. Je ne prétends nullement que nous devions en venir à un vote, et j'espère même que ce ne sera pas nécessaire. J'espère bien que nous adopterons officiellement la motion de l'honorable représentant d'Ottawa-Ouest.